

Direction de la Formation et de la Vie Etudiante
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75775 Paris Cedex 16

dauphine.psl.eu

Numéro étudiant dauphinois :

Nom de l'étudiant(e) :

Prénom de l'étudiant(e) :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR **Non-présentation de l'avis d'impôts - Master**

Je prends acte que la non-présentation lors de mon inscription administrative de l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 de mon foyer fiscal entraîne, suivant les dispositions votées par le Conseil d'administration de l'Université Paris Dauphine-PSL, le paiement des droits d'inscription de master au tarif maximal, soit 11 000 € sans réduction des droits possible pour l'année universitaire 2025-2026.

Je renonce à effectuer toute réclamation après avoir acquitté mes droits d'inscription d'un montant de 11 000 € et à solliciter la révision des droits acquittés au titre de mon inscription 2025-2026.

Date :

Signature :